

revues
de presses
2008



Un engagement au quotidien



“Nous sommes là pour servir”

2008 marque les 90 ans de l'Association Saint-François d'Assise (Asfa). L'occasion de se faire connaître du grand public.

“Tout le monde connaît l'hôpital d'enfants”, remarque Henri Vergoz, président de l'Asfa. Créé en 1947, il reste le symbole de l'association. Mais qui a connaissance des dix établissements spécialisés que cette organisation gère dans l'île ? Une véritable “entreprise-association”, selon son président.

Méconnue des Réunionnais, l'Asfa emploie pourtant 450 salariés et dispose d'un budget de 31 millions d'euros. On est bien loin des débuts, lorsqu'en 1918 Louise Samat crée l'hospice de Saint-François pour les déshérités.

Au fil du temps, l'Asfa s'est spécialisée et diversifiée. Son action s'organise aujourd'hui en quatre pôles : la prise en charge de personnes âgées dépendantes, la formation dans le domaine médical, les soins de pathologies de longue durée et l'accompagnement de personnes handicapées. Relevant du droit privé, l'Asfa peut avoir “une réactivité plus importante que le secteur public”, souligne son directeur, Bernard Vaysse.

Ce qui permet une “anticipation plus rapide des besoins des familles”, d'après Nacer Djoudi, responsable du centre d'éducation motrice de Sainte-Suzanne. L'Asfa



L'Asfa est spécialisée dans la prise en charge de personnes dépendantes, atteintes de pathologies chroniques ou handicapées. (photo Frédéric Lai-Yu)

avait par exemple proposé la prise en charge temporaire d'enfants polyhandicapés bien avant la loi de 2003 qui réglementait ce “droit au répit” des familles. Pour fêter ses 90 ans, l'Asfa prévoit différentes manifestations tout au long de l'année 2008 (lire ci-contre).

C.A.

Les rendez-vous de 2008

- Les “Journées entreprises solidaires” de l'Institut médico-éducatif (IME) de la Montagne les 7 et 8 février prochains sensibilisera les entreprises à l'embauche des personnes handicapées.
- Les Journées portes ouvertes entre le 1er et le 5 avril : vous pourrez visiter à cette occasion les différents établissements gérés par l'Asfa.
- Le forum des métiers le 26 avril, en partenariat avec l'ANPE, le rectorat permettra aux collégiens et lycéens de découvrir les différentes formations dans le domaine médico-social.
- Un colloque sur le thème de “l'enfant ou l'adulte face au handicap ou à la maladie chronique”, qui se tiendra du 27 au 30 mai et réunira plusieurs spécialistes.

LOUISE SAMAT A CRÉÉ L'HOSPICE DE SAINT-FRANÇOIS EN 1918

L'Asfa souffle ses 90 bougies

Henri Vergoz modère : « Il faut rester humbles, notre existence est liée à la détresse ». Pourtant, on peut sentir une pointe de fierté quand le président de l'Association Saint-François d'Assise (Asfa) égrène les grandes dates de l'institution, qui souffle ses 90 bougies cette année.

De fait, avec 12 établissements spécialisés, 650 lits, un budget de 31 millions d'euros et plus de 450 salariés, l'association est devenue un acteur ma-

jeur du secteur sanitaire à la Réunion, entre l'hôpital public et le secteur privé. Une place qui reste largement méconnue du grand public, mais que l'Asfa entend faire connaître à l'occasion de cet anniversaire. Par une série de manifestations ouvertes au public.

Aux origines de l'association, Louise Samat, qui crée en 1918 l'Hospice de Saint-François, pour venir en aide aux déshérités. En 1947, la congrégation des sœurs Franciscaines

missionnaires de Marie prend le relais, donne son nom à l'association et crée le premier établissement pédiatrique du département, l'hôpital d'enfants.

Humanisme et solidarité

En 1972, l'Asfa ouvre le premier service de néonatalogie de la Réunion. En 1981, le Centre de rééducation fonctionnelle infantile ; les services des déficients moteurs cérébraux et des polyhandicapés en 1990, dans l'hôpital d'enfants. En 1995, c'est le Centre d'action médico-sociale précoce qui ouvre ses portes, un an avant que l'association reprenne l'Institut médico-pédagogique de la Montagne. Depuis 2000, une école de puéricultrices a vu le jour, comme des services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad). L'association gère également une maison de retraite et, bientôt, une résidence médicalisée pour personnes âgées dépendantes.

« Tout cela montre le dynamisme d'une association en pleine progression », commente Bernard Vaysse, directeur géné-

ral de l'Asfa. Qui précise : « Pour une association à but non lucratif, il n'y a pas de dividendes reversés aux actionnaires. Nous sommes à la croisée des chemins entre le secteur public et le privé commercial. Nous n'avons pas le droit à l'erreur mais nous bénéficions d'un régime juridique souple qui nous permet de nous adapter au plus près des besoins. »

Pour réaffirmer les valeurs qui fondent son action, humanisme et solidarité, rendre hommage à ceux qui les ont portées et les portent encore, et mieux faire connaître ses activités, l'Association Saint-François d'Assises va organiser une série de manifestations ouvertes au public : une journée « entreprises solidaires » la semaine prochaine, des journées portes ouvertes début mars et début avril, un diaporama sur l'histoire de l'association et un forum des métiers, également en avril. Et surtout, un colloque sur l'enfant et l'adolescent face au handicap et à la maladie, fin mai. Un colloque ouvert aux familles, aux professionnels et aux étudiants.

Tous les renseignements sur www.asfa.re



Thierry Villendeuil

L'association ouvre ses portes pour mieux faire connaître ses activités.



L'ASFA ouvre les portes de son centre de documentation

diques de vulgarisation sur la santé de l'enfant, sa psychologie, son développement, sont également à consulter.

La bibliothèque est déjà prise d'assaut par les élèves des écoles de puériculture et d'auxiliaire de puériculture qui trouvent là matière à préparer leur formation. "Mais cette bibliothèque peut également intéresser les infirmières scolaires, les enseignants... Bref tous ceux qui n'ont pas l'habitude de fréquenter l'ASFA mais qui sont concernés par l'enfance, l'adolescence et la famille".

Selon la documentaliste, l'actualité sert de référence pour commander de nouveaux livres. Une vidéothèque est également en cours de constitution. En attendant de pouvoir se documenter en ligne, un logiciel de recherche permet à tout un chacun de trouver son bonheur par soi-même.

Prochainement, annonce-t-elle, des cartes magnétiques permettront d'enregistrer par

ordinateur les prêts... Cette opération de communication s'inscrit dans le cadre du 90^e anniversaire de l'association à but non lucratif (loi 1901), fondée par Louise Samat en 1918.

Après un hospice, la soeur franciscaine créa le premier hôpital pédiatrique de l'île, en 1947. Depuis près de vingt ans, de nouvelles structures sont nées pour répondre à de nouveaux besoins.

Frédéric Pothin, directeur général adjoint, les énumèrent : un Centre d'Éducation Motrice, un autre d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP), deux Services d'Éducation Spécialisée et de Soins à domicile (SESSAD), un Institut Médico Educatif (IME) et un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH). Autant d'activités qui ont drainé un kyrielle de livres à consulter où vous savez.

Béatrice Lufeaux, ouvre les portes de son centre de documentation jusqu'à jeudi ■

C'est une bibliothèque fort méconnue. L'Association de Saint-François-d'Assise organise plusieurs journées portes ouvertes pour faire découvrir son centre de documentation entièrement consacré à l'Enfant. Pendant trois jours encore (du mardi 4 au jeudi 6 mars, de 13h30 à 16h30) les professionnels membres de l'association de la rue Bertin, comme ceux de l'extérieur peuvent découvrir l'endroit.

"Ici sont rassemblés environ 3 000 ouvrages", indique Béatrice Lufeaux, responsable des lieux. Une quarantaine de revues pério-

Marmailles et gramounes fêtent Pâques

Après-midi festif, hier, à la maison de retraite de l'Association Saint-François d'Assises à Saint-Denis. Pour fêter ses 90 ans, l'organisme a convié les jeunes issus de ses centres à rencontrer des personnes âgées. Une rencontre joyeuse et animée pour rompre les carcans entre générations.

SAINT-DENIS

“Quels sont les différents types de chocolats qui existent ?” **”** Le noir, le marron et le jaune !” Mégane est sûre de sa réponse, elle a envie de gagner son jeu de piste, friandises à la clé ! Et des questions, il y en a. Elles concernent aussi bien la fête de Pâques, que les 90 ans de l'ASFA (Association Saint-François d'Assise), qui orchestre l'animation. Pas facile pour Mégane et son copain Krishna, aussi jeunes que timides. Mais un détail fait toute la différence : dans l'équipe des marmailles, il y a aussi des grands-mères, prêtes à leur donner le coup de main nécessaire.

Permettre la rencontre entre “première et troisième jeunesse”, voilà l'objectif de cette journée inter-génération. Et il est visiblement atteint. Sous le soleil, revenu pour l'occasion, jeunes et moins jeunes s'activent ensemble à la recherche d'indices, s'esclaffent lorsqu'une mamie brûle les étapes, se retrouvent joyeusement pour goûter.

Le projet a été initié par le CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce) de Sainte-Clotilde, qui accueille des enfants en difficulté motrice ou mentale. “*Tout se passe si bien aujourd'hui, car il y a eu beaucoup de travail et de rencontres en amont,* explique Brigitte Chane-Hime,

coordinatrice de l'événement. *Voilà quatre semaines qu'une quinzaine de jeunes du CAMSP viennent bricoler avec des personnes âgées ici. Au début, ils se regardaient en chien de faïence. Petit à petit, le contact s'est établi.*”

Maintenant, le petit groupe se connaît bien et chacun de son côté attend les mercredis avec impatience. “*Aujourd'hui, on avait rendez-vous à 14h. Une demi-*

heure avant, tout le monde était déjà là !”, s'exclame Brigitte Chane-Hime.

Personnel soignant, animateurs, dirigeants et participants s'accordent sur le fait que les relations établies et les échanges qui ont lieu sont bénéfiques pour les grands et les petits. “*Certains gamins n'ont pas de grands-parents, c'est un vrai rayon de soleil pour eux*”, témoigne Bertrand

Galloo, directeur du CAMSP. L'inverse est vrai aussi, Mme Dammour 83 ans en témoigne : “*Je n'ai pas de petits-enfants, j'aime beaucoup participer à ces après-midi. Les petits vont me manquer lorsqu'ils partiront*”. Le projet inter-génération a tellement plu qu'une suite est déjà envisagée. Peut-être pour la période de Noël. À suivre, donc... ■

C.A



► Journée portes ouvertes

Le 2 avril au CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce) de Sainte-Clotilde. Tables rondes avec des professionnels de la Maison des personnes handicapées. Thèmes : l'intégration des enfants handicapés dans les structures de petite enfance, l'intégration scolaire des enfants handicapés. Entrée libre et gratuite. Informations : 0262 908 787.

► Dans le cadre de son 90^e anniversaire, l'Association 1 Saint-François d'Assise a voulu permettre la rencontre entre patients jeunes et plus âgés issus de ses établissements. (Photo SLY)



SOURIRES COMPLICES DE 3 À 85 ANS

Jour de fête dans les jardins de l'Association Saint François d'Assise 13 mars dernier. Dans le cadre du 90^{ème} anniversaire de l'association tous les membres étaient conviés pour échanger ensemble et dans la bonne humeur autour du thème de Pâques. Enfants soignés à l'hôpital et grand-mères de la maison de retraite se sont donc répartis par équipes pour chasser les œufs dans le jardin. Entre clins d'oeils et fous rires, une belle initiative intergénérationnelle.

4 *Femme Mag*

en bref

► **Journées portes ouvertes à Saint-François d'Assise**

Afin de faire connaître les établissements sur les différentes prestations proposées, d'apporter aux familles des informations générales sur l'établissement concerné et de faire des rencontres entre les professionnels et les familles afin de les aider dans leur démarche, l'Association Saint-François d'Assise organise plusieurs journées portes ouvertes. La manifestation qui coïncide avec le 90^e anniversaire de l'institution concerne les CEM de Saint-Suzanne (aujourd'hui), l'EHPAD de Saint-Denis (aujourd'hui et le 4 avril), le CAMSP de Saint-Denis (demain 2 avril), l'IME de la Montagne (le 5 avril) et l'hôpital d'enfants le 26 mai prochain. Toutes les familles sont invitées ainsi que les partenaires et les professionnels.

Les jeunes déficients intellectuels exposent leurs talents


Avec Muriel Ghaoutti et Isabelle Marandon, les jeunes déficients intellectuels de l'IME de La Montagne ont préparé pendant



plusieurs mois une exposition de peinture pour célébrer le 90e anniversaire de l'association Saint-François d'Assise. Ils l'ont fait dans le cadre d'un atelier baptisé Art Khan ciel et ont su dépasser leur situation de handicap en laissant libre court à leur expression artistique. Vous pourrez les encourager et découvrir leur exposition à l'institut médico éducatif jusqu'au 29 avril.

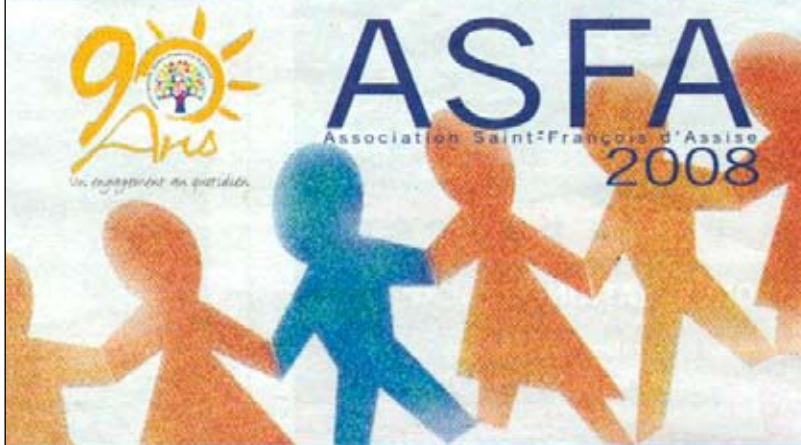
Familles, professionnels, étudiants...

colloque



ASFA

Association Saint-François d'Assise
2008




Venez débattre et échanger sur :

- L'annonce du handicap et accompagnement des familles
- Le handicap, l'adolescence et la sexualité
- Les troubles de l'apprentissage de l'enfant
- Le diabète, l'obésité et la nutrition

du 27 au 29 mai 2008
■ À l'Université-Faculté des Lettres
et des Sciences - Saint-Denis, La Réunion

Retrouvez toutes les informations de ce colloque sur le site internet de l'ASFA : www.asfa.re
ou appelez vite le 02 62 21 33 54, places limitées !



Le quotidien - mardi 20 mai 2008

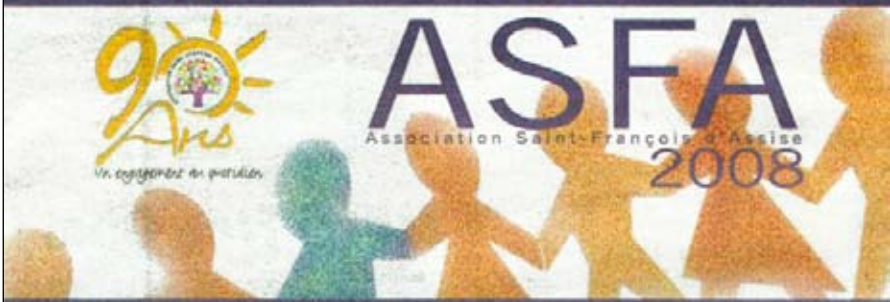
Familles, professionnels, étudiants...

colloque



ASFA

Association Saint-François d'Assise
2008



Venez débattre et échanger sur :

- L'annonce du handicap et accompagnement des familles
- Le handicap, l'adolescence et la sexualité
- Les troubles de l'apprentissage de l'enfant
- Le diabète, l'obésité et la nutrition

du 27 au 29 mai 2008
■ À l'Université-Faculté des Lettres
et des Sciences - Saint-Denis, La Réunion

Retrouvez toutes les informations de ce colloque sur le site internet de l'ASFA : www.asfa.re
ou appelez vite le 02 62 21 33 54, places limitées !



Le Journal de l'île - mardi 20 mai 2008

ORGANISE PAR L'ASFA, DU 27 AU 30 MAI

Colloque sur le handicap de l'enfant

L'Association Saint François d'Assise (Asfa) organise, du 27 au 30 mai à Saint-Denis, un grand colloque sur le thème de l'enfant ou l'adolescent face au handicap ou à une maladie chronique.

L'Asfa, qui gère plusieurs établissements sanitaires, médico-sociaux et de formation à la Réunion, fête cette année son 90^e anniversaire. Pour célébrer l'événement, elle a choisi de multiplier les actions. En mars et avril, des rencontres et journées portes ouvertes ont ainsi eu lieu dans plusieurs établissements. D'autres sont prévues au second semestre.

Mais pour l'heure, c'est un important colloque qu'ont présenté hier les responsables de l'association. Il se déroulera du 27 au 30 mai sur le campus universitaire du Moufia, sur le thème « L'enfant ou l'adolescent face au handicap et/ou à une maladie chronique ».

A travers cette manifestation, « il s'agit de valoriser le secteur associatif, insuffisamment connu » alors qu'il « occupe une fonction importante dans les réponses aux besoins de prise en charge de maladies chroniques ou de handicap », a expliqué le directeur général de l'Asfa, Bernard Vaysse.

Plus de 700 participants

Le colloque, auxquels sont déjà attendus quelque 700 participants – professionnels, associations, familles – mais qui peut en accueillir encore d'autres, se veut « un temps fort d'échange, de partage d'expériences, de

perspectives ». L'Asfa a notamment voulu mettre en exergue la « transversalité » de ses compétences et de l'approche qu'elle développe à travers ses différents pôles d'activités.

Spécialisé dans la prise en charge d'enfants atteints de pathologies chroniques et évolutives, et centre de référence dans plusieurs d'entre elles, l'hôpital d'enfants proposera trois journées : l'une sur l'obésité, la nutrition thérapeutique et le diabète de type 1 ; une autre sur les troubles des apprentissages et la troisième sur le suivi des enfants infirmes moteurs-cérébraux.

Le Camsp se penchera sur l'annonce du handicap aux familles ; l'IME de la Montagne, sur la sexualité de l'adolescent handicapé ; et le CEM de Sainte-Suzanne, sur l'accompagnement de l'enfant et de l'adolescent polyhandicapés.

Outre de nombreux intervenants locaux, plusieurs spécialistes extérieurs de renom ont été invités à cette manifestation. On citera notamment le docteur Patrick Ben Soussan, psychiatre à l'Institut Paoli-Calmettes à Marseille, le professeur Vincent Gautheron, du CHU de Saint-Etienne, Réjean Tremblay, psychosociologue et sexologue québécois.

H.S.



La manifestation se veut « un temps fort d'échange, de partage d'expériences, de perspectives ».

Thierry Villendeuil

L'Association Saint-François d'Assise *fête ses 90 ans*

L'enfant ou l'adolescent face au handicap et/ou à une maladie chronique. Un vaste thème largement développé au cours des journées d'information organisées par l'Association Saint-François d'Assise (ASFA), à la fin mai. A l'occasion de ses 90 ans, l'association de solidarité envers les personnes malades a accueilli professionnels de santé, familles d'enfants handicapés et grand public, dans le hall de la faculté des lettres et des sciences humaines du Moufia. Au programme : présentation de produits théra-

peutiques, projections de films de sensibilisation et témoignages. Des colloques ont eu lieu dans les amphithéâtres autour notamment de l'annonce du handicap et de l'accompagnement des familles ou encore sur le sujet délicat de la sexualité chez les adolescents handicapés. Les spécialistes (pédiatres, généticiens, psychologues) locaux et nationaux, invités par l'ASFA, ont tenté de répondre aux interrogations d'un public souvent ému. "Humanisme" et "empathie" ont été les maîtres mots de ces journées. **Y. P.**



Bernard Vaysse, directeur général de l'ASFA, entouré de deux invités, Bertrand Galloo, directeur du Centre d'Actions Médico-sociales précoces (à gauche) et d'Olivier Cholay, directeur d'un hôpital pour enfants.

Handicap mental et sexualité : changer les perceptions

Dans le cadre du colloque qu'elle consacre, cette semaine, à « l'enfant ou l'adolescent face au handicap et/ou à une maladie chronique », l'Association saint François d'Assise consacrait hier une journée au thème de la sexualité. Pour Réjean Tremblay, l'un des intervenants extérieurs invités, si les professionnels ont pris conscience du problème, dans la population générale les mauvaises perceptions sont encore courantes.

Réjean Tremblay est québécois, docteur en psychosociologie et sexologie et professeur à l'université de Toulouse. Il intervient régulièrement à la Réunion depuis une quinzaine d'années.

- Comment est traitée aujourd'hui la question de la sexualité des personnes handicapées mentales ?

- La prise de conscience dans ce domaine ne date pas d'hier, même si certains pays sont plus avancés que d'autres. Des éducateurs, sur le terrain, savent que ces personnes ont une sexualité et s'en préoccupent. A la Réunion, cela fait une quinzaine d'années qu'on a commencé à réfléchir là-dessus. Les professionnels veulent mener plusieurs types d'actions. Au près des parents, car ils ne veulent pas travailler sur le sujet en institution sans leur collaboration. Dans le domaine de la formation aussi, car ils ont réalisé que pour faire de l'éducation sexuelle, au sein de groupes de parole, afin d'éviter que l'institution se trouve face à des cas d'urgence, ils doivent se former. Les actions menées à l'Asfa en collaboration avec l'université de Toulouse touchent l'ensemble du personnel : psychiatres, psychologues, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, etc.

Les institutions sont aussi conscientes qu'elles peuvent rencontrer des situations limites : des personnes abusées, des agressions... Il faut donc poser certaines limites, créer des comités d'éthique pour protéger les gens en danger mais aussi contre les actions intempestives. Cela marche donc dans les deux sens : protéger contre les abus mais aussi contre les abus de justice.

« N'ayez plus peur! »

- Hormis l'attitude des professionnels, il y a aussi le regard de la population. Quel est-il ?

- Au près de la population générale, il faut mener des actions de sensibilisation, et le colloque de l'Asfa en est une. La sexualité des personnes handicapées mentales est souvent perçue comme dangereuse, il faut démystifier cette perception.

Beaucoup de gens considèrent ces personnes comme des malades mentaux. Alors que ce sont des handicapés mentaux : ils vivent la même chose que nous, ils peuvent prendre des décisions mais ils ont un retard intellectuel qu'on arrive à com-

bler avec un langage approprié. Ils peuvent avoir une vie sexuelle comme tout le monde. N'ayez plus peur !

- La croyance selon laquelle les personnes handicapées mentales n'auraient pas de sexualité n'est-elle pas encore courante ?

LeJournal de l'île - mardi 20 mai 2008

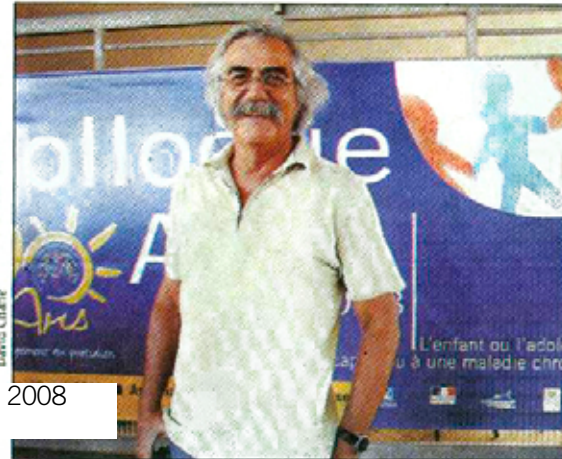
lesquelles au contraire elles n'ont pas de sexualité. Mais dans les deux cas la conséquence est la même : on les empêche d'avoir une sexualité.

- Quelles actions concrètes peut-on mener dans les institutions ?

- Des groupes de parole, qui abordent un programme d'éducation sexuelle, comme à l'école : la découverte du corps, de la rencontre, etc. Des actions au quotidien aussi, qui peuvent être des conseils mais aussi de la thérapie. Il faut aller dans le sens de l'Organisation mondiale de la santé : proposer des thérapies à ceux qui souffrent et former des gens à l'accompagnement au quotidien.

- Pour des personnes handicapées, vivre sa sexualité, est-ce possible en institution ?

- Si elles sont jeunes, elles ont le droit de se tenir la main, pas celui de faire l'amour : l'institution ne peut pas être



Réjean Tremblay : « éviter que l'institution se trouve face à des cas d'urgence ».

contre la loi ; il y a un âge légal. Si elles sont majeures on peut leur offrir la possibilité d'avoir une chambre ou de quitter l'institution et de vivre en appartement. La vie sexuelle se vit en fonction de la loi et de l'âge de la personne. Certaines personnes aussi, à cause de leur handicap, n'ont pas suffisamment conscience de l'autre. Pour elles, faire l'amour, ce pourra être de multiples façons : se masturber, se donner la main, se regarder dans les yeux, se faire un bisou... On ne doit pas leur imposer un modèle.

- Quid de la prévention des grossesses ?

- Je me souviens de cette fille trisomique à qui on demandait si elle voulait avoir un enfant. Elle a répondu : « pas

question, à cause de mon handicap ». Les personnes handicapées mentales sont accessibles à la prévention. Quand on les a accompagnées sur la responsabilité par rapport à un enfant, on réalise que ce n'est pas leur choix. Elles sont très réalistes et peuvent prendre des décisions.

- Que se passe-t-il si on ne prend pas en compte la sexualité des personnes handicapées ?

- On crée beaucoup d'agressivité, beaucoup de frustrations qui se manifestent de multiples façons. Et aussi un manque d'évolution : on empêche la personne de grandir sur les plans à la fois physique, psychologique, relationnel et social.

Entretien : Hervé SCHULZ

REPÈRES

5 500 enfants touchés

Selon les statistiques présentées mardi par la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, plus de 5 500 enfants souffrent de handicap à la Réunion. Selon les derniers chiffres établis au 31 décembre 2003, 2 390 étaient bénéficiaires de l'allocation d'éducation spécialisée (AES) (remplacée aujourd'hui par FAED), allocation d'éducation de l'enfant handicapé), 1 426 placés en établissement et 523 en attente d'un placement, ce qui signifie que près de 1 200 d'entre eux sont "dans la nature".

Plus de la moitié de déficiences intellectuelles

Toujours selon la DRAAS, 63 % des cas de handicap infantile sont des déficiences intellectuelles, pour 16 % il s'agit d'une déficience auditive, pour 8 % c'est un polyhandicap psychique et moteur, pour 6 % une déficience visuelle. Les handicaps seraient pour origine, pour 16 % d'origine des accidents perinatals, et pour 15 % des pathologies génétiques.

Le colloque

Le colloque "L'enfant ou l'adolescent face au handicap rebou à une maladie chronique" se poursuit aujourd'hui à la faculté de lettres du Moufia à Saint-Denis, avec deux nouveaux thèmes : l'accompagnement éducatif de l'enfant et de l'adolescent polyhandicapés ; et Obésité-maladie diabète de l'enfant et adolescent. Une synthèse des débats est prévue demain au conseil général.

Un deuxième colloque intitulé "Handicap et accessibilité : relever le défi à Bourbon" est organisé par la HADE (haute autorité de l'île contre les discriminations) et le collectif Avec (Accompagnement à la vie sociale, à l'école, à la citoyenneté). Aujourd'hui à Saint-Gilles, aux Villis du Béc.



« Il faut prendre le temps de travailler le lien de l'enfant avec ses parents et aussi avec le frère », rappelle Gérard Tcheoulyan, pédopsychiatre. (photo d'archives)

Besoin de soins et d'humanité

Depuis mardi s'est ouvert à Saint-Denis un grand colloque sur l'enfant et l'adolescent face au handicap. À l'initiative de l'association Saint-François d'Assises, il réunit les professionnels qui souhaitent aller plus loin dans la prise en charge. Deux mots y résonnent : famille et humanité.

HANDICAP

"Ce jour-là, je suis tombée des nues", dit Madame, Madame, votre fille est handicapée, au sens. La relation très élastique entre le médecin et leurs patients, longtemps pénible, est aujourd'hui bannie en brèche. "L'annonce, c'est étonnant, c'est étonnant, c'est étonnant", dit Gérard Tcheoulyan, pédopsychiatre. Et nous, personnel mé-

"Ce jour-là, je suis tombée des nues", dit Madame, Madame, votre fille est handicapée, au sens. La relation très élastique entre le médecin et leurs patients, longtemps pénible, est aujourd'hui bannie en brèche. "L'annonce, c'est étonnant, c'est étonnant, c'est étonnant", dit Gérard Tcheoulyan, pédopsychiatre. Et nous, personnel mé-

"80 % des signaux rejoignent avec force l'annonce. 80 % des parents répondent que c'est mal joué", dit Madame, Madame, votre fille est handicapée, au sens. La relation très élastique entre le médecin et leurs patients, longtemps pénible, est aujourd'hui bannie en brèche. "L'annonce, c'est étonnant, c'est étonnant, c'est étonnant", dit Gérard Tcheoulyan, pédopsychiatre. Et nous, personnel mé-

diocésain, devons avoir le souci de ce que les parents ont à dire. L'annonce de ces familles, en commandant les soins. Le pédiopsychiatre d'intervention au Centre d'action médico-sociale précoce polyvalent (CAMSP) et à l'Institut médico-éducatif de l'Association Saint-François

"Avoir le souci de ce qu'on va répercuter sur la vie domestique de ces familles"

d'Assises, à Saint-Denis, présente les objections. Il ne s'agit pas de prendre la place des familles à son compte. C'est impossible. Mais, "une nouvelle approche de patient est nécessaire et d'autant plus nécessaire qu'elle vient d'une profonde analyse", explique Gérard Tcheoulyan. Dans l'ambula-

toire, explique François Carraud. C'est un problème d'humanité de mettre en question l'annonce. Et ce sont humains qui perdurent pendant l'accompagnement, à chaque étape de l'évolution de l'enfant.

"C'est, c'est aujourd'hui un enjeu", répond Bertrand Gallois, directeur du Camp polyvalent à Saint-Denis. Il faut avoir la volonté d'être plus dans l'annonce, de parler à des familles, de leur dire ce qu'ils ont besoin de soutien. Des héritiers, comme celle d'un interne doit une priorité à sa vie, quitte à un soutien. Les sœurs sont, en plus, à l'école, ce discours est ce genre de situation. "On ne peut pas avoir des crises sur l'en-

fant à Saint-Denis. Il faut avoir la volonté d'être plus dans l'annonce, de parler à des familles, de leur dire ce qu'ils ont besoin de soutien. Des héritiers, comme celle d'un interne doit une priorité à sa vie, quitte à un soutien. Les sœurs sont, en plus, à l'école, ce discours est ce genre de situation. "On ne peut pas avoir des crises sur l'en-

fant à Saint-Denis. Il faut avoir la volonté d'être plus dans l'annonce, de parler à des familles, de leur dire ce qu'ils ont besoin de soutien. Des héritiers, comme celle d'un interne doit une priorité à sa vie, quitte à un soutien. Les sœurs sont, en plus, à l'école, ce discours est ce genre de situation. "On ne peut pas avoir des crises sur l'en-

fant à Saint-Denis. Il faut avoir la volonté d'être plus dans l'annonce, de parler à des familles, de leur dire ce qu'ils ont besoin de soutien. Des héritiers, comme celle d'un interne doit une priorité à sa vie, quitte à un soutien. Les sœurs sont, en plus, à l'école, ce discours est ce genre de situation. "On ne peut pas avoir des crises sur l'en-

fant à Saint-Denis. Il faut avoir la volonté d'être plus dans l'annonce, de parler à des familles, de leur dire ce qu'ils ont besoin de soutien. Des héritiers, comme celle d'un interne doit une priorité à sa vie, quitte à un soutien. Les sœurs sont, en plus, à l'école, ce discours est ce genre de situation. "On ne peut pas avoir des crises sur l'en-

fant à Saint-Denis. Il faut avoir la volonté d'être plus dans l'annonce, de parler à des familles, de leur dire ce qu'ils ont besoin de soutien. Des héritiers, comme celle d'un interne doit une priorité à sa vie, quitte à un soutien. Les sœurs sont, en plus, à l'école, ce discours est ce genre de situation. "On ne peut pas avoir des crises sur l'en-

fant à Saint-Denis. Il faut avoir la volonté d'être plus dans l'annonce, de parler à des familles, de leur dire ce qu'ils ont besoin de soutien. Des héritiers, comme celle d'un interne doit une priorité à sa vie, quitte à un soutien. Les sœurs sont, en plus, à l'école, ce discours est ce genre de situation. "On ne peut pas avoir des crises sur l'en-

COMMENTAIRE Toujours plus de demandes que de places

Impressionnant par le nombre de participants qu'il a rassemblés dès le premier jour, ce colloque organisé par une association, est un signe fort de la volonté des professionnels d'améliorer leurs pratiques. Il se positionne clairement sur la qualité de l'accompagnement du handicap avec un souci accru d'urgence et des attentes engendrées au cœur des familles. Sur cela, ils peuvent agir. Rest d'au-

tres domaines où il n'est plus de leur ressort. Comme celui d'apporter une solution au manque de places. On avance le chiffre de 500 enfants en attente de placement. Et combien d'autres familles ont renoncé, ont dû arrêter de travailler pour s'occuper de leur enfant handicapé ? Des efforts ont certes été faits pour ouvrir de nouvelles structures, mais de nombreuses familles n'ont toujours pas de réponse.

Sans parler de celles qui, pour des raisons qui leur sont propres, ont préféré cacher leur enfant aux yeux de la société. La peur et le rejet ont la peau dure. Les caméras aussi. Alors, bien sûr, ce colloque a l'approbation bienveillante de l'État. Mais, que peut-on croire à de grandes annonces sans une ferme volonté politique de faire du handicap une priorité.

Béatrice Naudou

Quand les « arriérés profonds » se font « petits professeurs »

Ils cumulent handicap mental, handicap moteur et d'autres déficiences : ceux qu'on appelle les polyhandicapés étaient hier au centre du colloque de l'Association saint François d'Assise. Un spécialiste a évoqué la difficile évolution de la prise en charge d'une population naguère quasiment privée de son humanité.

Applaudi debout. Peu d'intervenants, dans les rencontres professionnelles de toute nature, ont droit à une telle réaction de l'auditoire. Ce fut pourtant le cas du docteur Finn-Alain Svendsen, hier, lors du colloque de l'Assise.

Les participants n'ont pas seulement été séduits par l'éloquence et l'honneur du spécialiste, directeur médical du Cesap (Comité d'études, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées) de Paris ; ils ont été touchés par la profonde humanité de ses propos.

L'histoire du polyhandicap est en effet celle d'une humanité longtemps niée. Après-guerre, pour les enfants encéphalopathes « il n'y avait aucun projet social, aucun projet thérapeutique » et on n'était pas loin de penser que « ce n'étaient pas des personnes humaines ». Ils étaient placés, encore bébés, dans des hôpitaux psychiatriques où ils étaient livrés à eux-mêmes dans des « pavillons de déféctologie ».

En 1960, la loi interdit cette orientation avant 16 ans. Ils s'entassaient alors dans les services de pédiatrie, au point qu'un éminent professeur parlait de la « marée montante des encéphalopathes ».

Ces derniers commencent toutefois à provoquer l'intérêt du corps médical. Mais une fois « extraits » les IMC (« éducatibles », et les IMDC (*), « semi-éducatibles », reste les « arriérés profonds » un « groupe incompréhensible » que pédiatres et psychiatres ne décrivent pas de la même manière et qu'aucun établissement n'accepte de recevoir. D'où cette définition première, évoque le docteur Svendsen : le polyhandicapé, c'est un enfant refusé dans les centres

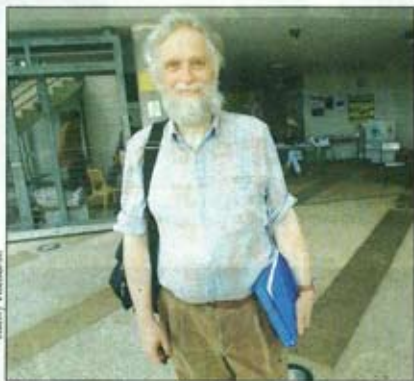
pour handicapés ». Des « centres spéciaux » (pas « spécialisés ») ouvrent, mais ces enfants ne bénéficient pas de la Sécurité sociale. « Il fallait une démarche d'abandon des parents pour qu'ils profitent de l'aide sociale à l'enfance ». Malgré tout, c'est dans ces institutions que naissent les premières esquisses de prise en charge. On s'aperçoit notamment que « les règles de la pédiatrie classique ne conviennent pas ».

Prévalence à 14 enfants sur 10 000

Bientôt arrive l'accès à la Sécurité sociale. « C'est à ce moment-là qu'on a vraiment pu construire les équipes » de soin, rapporte le docteur Svendsen. Le concept de « polyhandicapé » apparaît en 1970 purement français et encore débattu aujourd'hui, il associe déficience mentale, déficience motrice – toutes les deux profondes –, plus d'autres déficiences parmi « toutes celles imaginables ».

Le Cesap chiffre la prévalence des polyhandicapés à 14 enfants sur 10 000, quel que soit le pays. Cet « accident de la vie » a des causes, essentiellement prénatales : il peut survenir dans n'importe quelle famille. Les déficiences, précise le spécialiste, ne s'ajoutent pas mais « interfèrent » entre elles. D'où la nécessité pour tous les professionnels concernés de travailler ensemble.

Vers 1975, on découvre l'étendue des besoins médicaux des polyhandicapés, en particulier leurs pathologies respiratoires (la détresse respiratoire est la



Le docteur Svendsen : « Le plus grand danger, c'est de les déshumaniser, d'en faire des objets de soins ».

première cause de mortalité). Il faut en particulier éviter les « fausses routes » (les aliments qui partent dans les poumons), déjouer les problèmes de reflux gastro-œsophagien... Il y a aussi les troubles orthopédiques, les épilepsies...

Face à tous ces troubles, les soignants sont obligés de développer des techniques spécifiques. Les progrès s'étendent aux soins éducatifs et psychiatriques, au partenariat avec les parents.

Vers 1985, alors que pouvoirs publics et Sécurité sociale commencent à tiquer face aux importants coûts de prise en charge en regard de résultats encourageants mais « coûteux », se développe la réponse éthique.

Celle-ci insiste sur la « suréminente dignité » des polyhandicapés : « Le plus grand danger, c'est de les déshumaniser, d'en faire des objets de soins ». Elle souligne que « le projet des parents l'emporte sur celui de l'institution », considère la lutte contre la douleur physique et psychique comme prioritaire, s'intéresse aussi au risque de « burn out » des soignants.

« On ne le considère pas comme un handicapé »

« Une descente aux enfers » : voilà comment Yvette Tranquillin a vécu l'annonce que son petit Samuel était polyhandicapé. C'était il y a huit ans. Le bébé était né « normal ». Mais quelques jours après, il convulse ; les médecins diagnostiquent une méningite foudroyante ou hydrocéphalie. Deux semaines d'hospitalisation à Bellepierre, sept autres en neurochirurgie à Saint-Pierre. Yvette et son mari, Daniel, qui habitent la Bretagne, font tous les jours, l'un après l'autre, l'aller et retour. Il leur faut aussi s'occuper de leur premier enfant, Gaëlle, alors âgée de neuf ans. « Je faisais la route en larmes », confie Yvette.

Quand Samuel est sorti, « c'était une loque », évoque sa maman. « Il faisait des crises d'épilepsie, avait des convulsions, était presque paralysé du côté gauche... ». A trois ans, on devra lui poser un drain dans le crâne. Mais l'état de l'enfant s'améliore. Les premières années, Samuel a fait l'objet d'un suivi hebdomadaire au centre d'action médico-sociale précoce (Carnsp) de Saint-Denis. Depuis août 2007, il est pris en charge tous les jours au centre d'éducation motrice de Sainte-Suzanne.

Les premières années, Samuel a fait l'objet d'un suivi hebdomadaire au centre d'action médico-sociale précoce (Carnsp) de Saint-Denis. Depuis août 2007, il est pris en charge tous les jours au centre d'éducation motrice de Sainte-Suzanne.

Pour mieux s'occuper de lui, Yvette a démissionné de son emploi. Samuel, qui ne sait dire

que quelques mots (« maman », « papa »), ne peut se déplacer qu'à quatre pattes, la tête penchée vers le bas. « Il faut toujours être derrière lui, sinon il se cogne ». Il faut aussi lui donner à manger (des aliments bichés uniquement) et à boire. Dans sa chambre, entre autres matériels, trône son siège coquille, son « verticalisateur », une « flèche » pour déplacer ce marmaille bien en chair âgé aujourd'hui de huit ans. Une infirmière passe tous les matins pour le bain.

Malgré tous ces soins – et bien d'autres : « ils rempliraient une liste de quatre pages », signale Daniel –, Samuel est un enfant qui respire la joie et la vitalité, choyé par sa famille, clin, joueur et coquin, aimant la musique, les chansons que lui chante sa grande sœur, les dessins animés à la télé ou sur DVD. « On ne le considère pas comme un enfant handicapé, on lui parle normalement. Et croyez-moi, il comprend quand il a fait une bêtise », indique Yvette.

Loin de malmenier le couple parental, « il nous a soutenus », confie-t-elle. « On a aussi été très entouré par la famille », ajoute Daniel. « On ne connaît pas son évolution à venir mais avec un enfant comme lui, on ne peut pas baisser les bras », conclut Yvette.

H.S.



Samuel, un enfant choyé par sa famille.

* (N) infirmière, (M) médecin d'origine) cérébrale.

« Leur vie vaut la peine d'être vécue »

Michèle Baron est présidente de la Fédération française des associations d'infirmes moteurs-cérébraux. Elle intervient hier au colloque.

« Votre fédération s'intéresse-t-elle aussi aux polyhandicapés ?

Elle regroupe des associations qui gèrent plus de 5 000 établissements accueillant un public composé pour moitié d'infirmes moteurs-cérébraux et pour l'autre de polyhandicapés. Dans les deux cas la cause est la même : une lésion cérébrale ; mais selon l'endroit où le cerveau est touché, le handicap est plus ou moins grand. Les enfants et les adultes polyhandicapés connaissent des déficiences ; mais cela ne veut absolument pas dire qu'ils ne comprennent pas. Ils souffrent de se sentir comme ils sont ; ils souffrent aussi physiquement. Une enquête que nous avons menée révèle que leurs deux souhaits majeurs, c'est de travailler et de ne plus souffrir. Quand ces personnes se sentent



Michèle Baron : « Il faut une prise en charge très précoce ».

dans leur famille, même si elles sont affectivement très entourées, elles n'ont pas la possibilité d'améliorer leur état. Il faut une prise en charge très précoce.

« Comment se déroule-t-elle ?

« Il faut mettre en place un plateau technique le plus tôt possible : avec kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psy-

chiatres, etc., puis, plus tard, orthophonistes, psychologues, etc. Ce dispositif, on l'a en France, à travers les Carnsp (centres d'action médico-sociale précoce). Ce qu'on fait beaucoup aussi, de 0 à 3 ans, ce sont les soins à domicile. Ensuite il y a des jardins d'enfants. Beaucoup de nos associations en ont. Car ces enfants polyhandicapés, il faut

leur laisser mener leur vie d'enfant.

Malheureusement, l'injustice, c'est que des enfants vont progresser, d'autres pas. Ça ne marche pas toujours. Malgré ces différences, il est évident qu'un enfant accompagné dans une structure adaptée, avec du personnel suffisant, progresse beaucoup plus que chez lui. Il a aussi besoin des professionnels.

« Quel message aimeriez-vous faire passer ?

« Ces enfants-là, leur vie vaut la peine d'être vécue. A la société je dirais : n'ayez pas peur d'eux. Car souvent ils inspirent un peu la crainte. Aux pouvoirs publics, je dirais qu'il faut développer les structures, y compris d'accueil temporaire car les parents ont besoin de souffler. Il faut aussi des structures d'accueil pour les personnes polyhandicapées vieillissantes, car ce ne peut pas être des maisons classiques pour personnes âgées.

H.S.

L'avenir des jeunes malades en question

▶ COLLOQUE

L'association Saint-François-d'Assise a organisé un colloque de trois jours les 27, 28 et 29 mai, sur le thème: "l'enfant ou l'adolescent face au handicap et/ou une maladie chronique". Le bilan de ce grand rassemblement a été livré, hier, au conseil général.

D'après la Direction des affaires sanitaires et sociales, 5 500 enfants souffriraient d'un handicap à la Réunion. L'enquête date de 2003, mais elle met en évidence un manque évident de soutien : 2 300 des jeunes bénéficieraient de l'allocation d'éducation spécialisée (AES) -remplacée aujourd'hui par l'AAEH, allocation éducation de l'enfant handicapé-; 1 426 seraient placés en établissement et 523 en attente d'un placement. En faisant le décompte, on s'aperçoit alors que 1 200 d'entre eux sont

comme on dit "*dans la nature*".

Le colloque lancé par l'association Saint-François-d'Assise mardi, mercredi et jeudi derniers, avait pour but de revoir la prise en charge des jeunes malades et d'améliorer les dispositifs déjà en vigueur. Cette réunion a été clôturée, hier, par une synthèse au conseil général, en présence des professionnels de la santé, des représentants d'associations et de la collectivité départementale.

"La médecine seule ne peut pas tout résoudre, a-t-on expliqué. Pour réussir, il faut entrer dans une logique de partage de compétences. Le travail doit être effectué en partenariat avec d'autres structures".

L'assemblée a également reconnu quelques dysfonctionnements dans l'organisation actuelle, dus en partie à la lenteur administrative. Une question revenait ainsi sans cesse : comment faire sauter le cloisonne-



▶ Les dernières données de 2003 font état de 5 500 enfants atteints d'un handicap à la Réunion. 1 200 d'entre eux seraient "*en pleine nature*". (Photo d'archives Ludovic Lai Yu)

ment et permettre au système d'être plus réactif ? "Il faudra du temps, a-t-on reconnu. Mais les problèmes ne peuvent être résolus qu'avec la participation de tous les professionnels de la santé et des mi-

lieux associatifs. Si on veut progresser et améliorer la prise en charge des handicapés, il faut aussi songer au développement de la complémentarité". ■

N.T.

FIN DU COLLOQUE DE L'ASSOCIATION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Deux mondes à décloisonner

Au débat qui concluait, hier, le colloque organisé par l'association saint François d'Assise, les intervenants ont insisté sur le nécessaire décloisonnement entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social.

Après trois jours de communications et d'échanges - sur l'état du handicap, les troubles des apprentissages, l'efficacité mutuelle vécue, la sexualité de l'adolescent handicapé mental, le polyhandicap, l'éloignement de la famille de l'enfant - le colloque organisé par l'Asa à l'occasion de son 30^e anniversaire s'est terminé hier matin au Palais de la Justice par un débat sur l'enfant handicapé.

La directrice de l'Agence régionale de l'hospitalisation de Politeau-Chambers, Marie-Sophie Desaulle, qui l'animait, a d'emblée rappelé quelques chiffres relatifs l'importance de la population concernée à la Réunion.

On estime ainsi à 5 500 le nombre d'enfants handicapés, dont 1 500 sont valides mentalement et environ 40 % souffrent de déficiences intellectuelles.

«Cultures différentes»

En regard des besoins, on voit l'insuffisance de la capacité d'accueil institutionnelle localement. Un plan de rattrapage lancé en 2005 prévoit la création de 400 places sur quatre ans. À ce jour, fin 2007, le taux de réalisation était de 37%, a précisé le directeur de la Croix, Pierre Théron-Bizet, en admettant que

«nous aurons toujours des besoins de non-cotisations».

«Mais le débat ne s'est pas arrêté sur cette question récurrente. Il a porté plutôt sur les notions de « prise en charge » et d'accompagnement».

L'une revêtait davantage à la logique du secteur sanitaire, l'autre du secteur médico-social. « Deux cultures différentes », relève Marie-Sophie Desaulle, « a-t-elle une conception du temps qui n'est pas la même : la première sur le court terme, même en cas de suite et de réadaptation (« on soigne une maladie ») la seconde à moyen et long terme (« on accompagne une personne, avec un projet de vie »). Mais, entre les deux, « un lien doit nous unir très fortement », a commenté Jean Barsoq, président de l'Union nationale des associations de familles de travailleurs handicapés (la main-tendue ciblée), pour lequel passent par l'hôpital 135 000 personnes par an, dont 8 500 cas graves - la majorité des jeunes,

victimes d'accidents de la circulation - , est un « handicap invisible qu'on ne connaît pas, s'il n'est validé ».

Les futures « agences régionales de santé », dont les prérogatives couvriront le sanitaire, le médico-social et la médecine de ville, livreront sans doute les « freins » administratifs à ce « décloisonnement ». Mais « la question ne pourra se régler que par la rencontre des professionnels », prévient Marie Desaulle.

Cette rencontre revêtira à la fois un multi-disciplinarité, dont il a également été question hier matin. Jean-Frédéric Lombard, psychopédagogue à l'Enm, précise même le terme d'« interdisciplinarité », qui rend mieux le notion des missions « intersectorielles entre disciplines ». Le concept de santé moderne, note-t-il, n'est plus circonscrit à l'absence de maladie mais intègre la notion de maladie chronique et de situations de handicap. Dans ce contexte le médecin sera de moins en moins un « manipulateur » pour devenir de plus en plus « un conseiller, un coach ».

«Interactions entre disciplines»

Marie Desaulle va dans le même sens. Pour elle « le virage et la même année sera le succès des maladies chroniques, du fait de l'existence en âge et des progrès de la médecine. Une évolution qui pose la question de l'abandon du patient, du suivi, de la coordination et, plus largement, du « partage des compétences ».

« J'ai le sentiment que nous aurons du mal à maintenir notre système de santé si nous n'intégrons pas dans cette dynamique », prévient la directrice de l'ARH de Politeau-Chambers. Rappelant cette organisation sera d'autant plus une exigence que le recrutement de certains professionnels (ce que les médecins de rééducation fonctionnelle) devient difficile, note-t-elle.

Tant Raphaël Bianco, directeur de la Région départementale des personnes handicapées, que Pierre Théron-Bizet estiment cependant que l'investissement et l'investissement de la Réunion, via tous les acteurs concernés de concertation, peuvent rendre cette évolution moins difficile qu'ailleurs.

Benoît KORNBL



Le débat concluait trois jours de colloque.



Pour Marie-Sophie Desaulle (à droite), « le virage et même année sera le succès des maladies chroniques ».

Du neuf pour les vieux

L'association Saint-François d'Assise construit une nouvelle maison de retraite médicalisée de 80 places à Sainte-Clotilde, tandis que la fondation Père-Favron va ouvrir 80 lits supplémentaires en 2009.

Largement majoritaire dans la prise en charge des personnes âgées, le secteur associatif multiplie les projets pour accompagner le vieillissement de la population.

L'association Saint-François d'Assise (Asfa) construit ainsi un nouvel établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (Ehpad) rue Emile-Grimaud, à Sainte-Clotilde. Les travaux, qui ont commencé il y a quelques semaines, doivent être livrés à la fin 2008. « Il s'agit d'une résidence de 80 places, dont douze dans une unité d'accueil spécifique aux malades d'Alzheimer. C'est un investissement de 10 millions d'euros », souligne Frédéric Pothin, directeur adjoint de l'association.

L'Asfa gère déjà la maison de

retraite de la rue Bertin, à Saint-Denis, qui accueille 120 personnes âgées. « Elle a été construite en 1986 et ne répond plus aux normes, poursuit Frédéric Pothin. Avec une surface de 15 m², les chambres sont trop petites ».

L'association prévoit donc de transférer 40 pensionnaires de la rue Bertin, où des travaux de rénovation vont être menés l'année prochaine, vers la maison de retraite de Sainte-Clotilde : « Au deuxième semestre 2010, nous aurons 80 personnes dans chacune de nos deux structures ».

Les capacités d'accueil de personnes âgées à Saint-Denis, qui se résument à la maison de retraite Saint-François, à la résidence Astéria de l'Oriapa, à la Mapad de la Croix-Rouge et à deux foyers de la Caisse de retraite de la Réunion (CCR), sont notoirement insuffisantes. Tout comme, d'ailleurs, dans le reste de l'île.

Trois établissements pour le Père-Favron

L'Asfa prévoit d'ouvrir une autre maison de retraite de 80 lits au Tampon dans les années à venir.

De son côté, la fondation Père-Favron mène trois projets d'Ehpad dont l'ouverture est prévue en 2009 : 90 places à Ravine-Blanche à Saint-Pierre, 80 à Bras-Long à l'Entre-Deux et 90 au foyer Albert-Barbot à la Ravine-des-Cabris.

Sachant que, dans le même temps, 183 lits du foyer Albert-Barbot vont être fermés, « cela correspond à une création nette de 80 lits », souligne Christian Bonneau, le directeur général de la fondation, dont deux autres projets (80 places au Port et 90 au Tampon) viennent de recevoir un avis favorable du comité régional d'organisation sociale et médico-sociale (CROSMS).



Des pensionnaires de la maison de retraite Saint-François d'Assise. L'association construit un nouvel établissement à Sainte-Clotilde.

Pour remédier au sous-équipement du département en maisons de retraite, le troisième schéma gérontologique, validé en mars dernier par le Conseil général, prévoit l'ouverture de 710 lits médicalisés pour personnes âgées supplémentaires

d'ici à 2011, soit une hausse de 83 % par rapport à la situation actuelle.

Pour tenir ces objectifs, les initiatives du secteur associatif, qui représente 66 % de la capacité d'accueil à la Réunion, seront indispensables.

E.M.

Une équipe « outrée » par un courrier de lecteur

Dans un récent courrier de lecteur, un « fils en colère » dénonçait les conditions de vie à la maison de retraite Saint-François d'Assise : repas « infects », odeur de nourriture « pestilentielle », « absence d'administrateur » le week-end, couloirs « parfumés à l'urine »... Le directeur adjoint Frédéric Pothin s'insurge contre ces propos, qu'il juge « franchement faux et qui ont scandalisé toute l'équipe », selon lui.

Et d'argumenter : « Concernant les repas, nous travaillons en cotraitance avec la société Sodexho. Tous les jours, nous envoyons des échantillons de plats à la direction des services vétérinaires. Pensez-vous qu'une structure subventionnée comme la nôtre pourrait continuer à fonctionner si elle n'était pas aux normes ? »

« Concernant la présence sur

place, c'est vrai qu'il n'y a pas d'administrateurs le week-end. Mais l'un d'entre nous est d'astreinte et l'équipe d'infirmiers et d'aide-soignants peut le joindre à tout moment ».

Conseil de vie sociale

Quant aux odeurs d'urine, « c'est un problème qui se pose dans toutes les maisons de retraite. Nous avons essayé beaucoup de choses pour essayer d'y remédier et nous allons à nouveau revoir le système. En tout état de cause, les familles disposent d'un endroit pour faire part de leurs doléances : c'est le conseil de vie sociale. Ses membres se réunissent régulièrement et ne comprennent pas les critiques contenues dans ce courrier », assure Frédéric Pothin.